

STRATÉGIES DE RÉSILIENCE DES JEUNES AU BURKINA FASO : COMMENT RÉSISTENT-ILS AUX TENTATIONS DE LA VIOLENCE ?

Janvier 2020. Ouagadougou, Burkina Faso



Introduction

Depuis plusieurs années, la problématique de la violence associée à la jeunesse s'est imposée dans l'agenda des États africains comme une des priorités de l'action gouvernementale. Pour alimenter l'action publique dans ce secteur, la production de données scientifiques est devenue indispensable. C'est dans cette optique que s'inscrit la présente publication qui porte sur les résultats d'une enquête réalisée en 2018 par l'Institut pour la gouvernance et le développement (IGD). Ce travail résulte d'une collaboration entre l'IGD, l'Université catholique de Bukavu (UCB) et le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) de Bruxelles.

En effet, depuis 2017, ces trois organismes mettent en œuvre le projet « Stratégies de résistance pour contrer l'engagement des jeunes dans la violence en Afrique » financé par le Centre de recherche sur le développement international (CRDI) du Canada. Ce projet de recherche s'articule autour de cette question centrale : par quels mécanismes les jeunes (femmes et hommes) s'adaptent-ils pour résister à la tentation de la violence et aussi surmonter les situations d'exclusion auxquelles ils sont confrontés ?

Cette problématique traite deux questionnements principaux : d'une part, par quels moyens et stratégies arrivent-ils à résister à la tentation de la violence, de l'autre, comment ils résistent aux différentes formes d'exclusion sociale auxquelles ils sont confrontés ? La présente note présente une analyse assortie de recommandations visant l'amendement des politiques publiques que le gouvernement burkinabè déploie pour faire face aux problèmes des jeunes en général, et plus précisément, à la violence associée à la jeunesse.

L'étude a combiné les méthodes qualitatives et quantitatives et a couvert les régions du Centre et des Hauts-Bassins. Le public cible est constitué d'hommes et de femmes, âgés



de 18 à 35 ans et résidant dans les deux régions déjà citées. Pour la méthode quantitative, un échantillon indépendant de 424 citoyens a été tiré dans chaque région. Chaque fois, la base d'échantillonnage est constituée de tous les résidents de cette zone qui sont âgés de 18 à 35 ans. La base de sondage de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) issue du RGPH¹ 2006, réduite aux deux régions couvertes par l'étude, a servi de base d'échantillonnage des zones de dénombrement (ZD), qui sont les unités primaires d'échantillonnage (PSU).

Pour les méthodes qualitatives, des focus groupes et des entretiens semi-directifs ont été réalisés ; en tout, trente-deux (32) focus groupes dans les deux régions. Chaque groupe de discussion était composé de 6 à 12 personnes. Au total, 352 jeunes ont été enquêtés. Pour prendre en compte la variable genre, la moitié des focus groupes (16) était composée exclusivement de jeunes femmes. Les entretiens ont ciblé une vingtaine de personnes ressources issues de l'administration, des organismes de recherche, de la société civile et des partis politiques dans les deux régions.

1. L'exclusion sociale des jeunes

L'étude montre que les jeunes² restent l'une des couches sociales les plus durement frappées par l'exclusion. Les jeunes enquêtés identifient plusieurs formes d'exclusion sociale auxquelles ils sont confrontés, et qui constituent des obstacles à leur plein épanouissement. Les formes d'exclusion citées par les enquêtés lors des focus groupes sont les suivantes : le chômage ou le manque d'emploi, la pauvreté, le faible accès à une éducation de qualité, le faible accès à des soins de qualité, l'enclavement géographique, la non-implication dans les processus de prise de décision les concernant, etc.

L'enquête quantitative a permis de montrer que près de 7 jeunes sur 10 désignent le chômage/le manque d'opportunité économique (69 %) et la pauvreté/la misère (67 %) comme les principales formes d'exclusion les plus répandues au Burkina. Certains notent également le faible accès aux services sociaux de base tels qu'une éducation de qualité (31 %), des soins de santé de qualité (31 %) et l'alimentation (28 %).

Plus de la moitié des jeunes (56 %) affirment que les chômeurs constituent l'un des trois principaux groupes victimes de l'exclusion sociale. Les deux autres groupes les plus fréquemment cités parmi les trois principales victimes de l'exclusion sociale sont les enfants de la rue (36 %) et les orphelins (31 %).

Ces différentes formes d'exclusion sociale expliquent dans une large mesure le recours à la violence chez nombre de jeunes Burkinabè, qu'il s'agisse des violences politiques ou des violences à caractère économique et social. Cependant, la grande majorité des jeunes n'a pas recours à la violence, malgré les situations d'exclusion sociale. D'où l'intérêt de se pencher sur ce qui les dissuade de s'engager dans cette voie, c'est-à-dire les mécanismes de résilience.

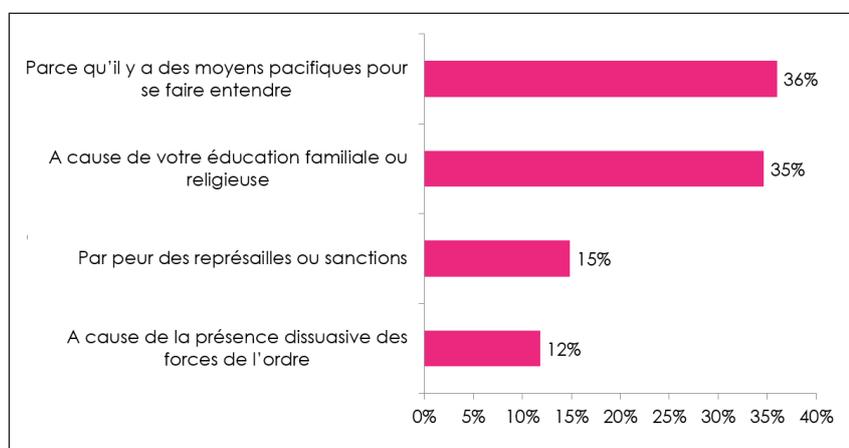
1. Recensement général de la population et de l'habitat, effectué en 2006.

2. La « Politique nationale de l'emploi » (PNE) adoptée en 2008 relevait « *qu'au cours de ces dernières années, les jeunes, [...] sont les plus durement frappés par le chômage, le sous-emploi. [...] En effet, la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail peut les pousser à la perte de l'estime et l'exclusion de soi, l'appauvrissement, l'oisiveté, l'attirance pour les activités illicites, et enfin à des sentiments de frustration par rapport à leur situation et au rejet de cette frustration sur la société qui l'a créée* ».

2. La diversité des sources de résilience : de la sphère privée à la sphère politique

L'étude s'est intéressée aux facteurs expliquant la capacité des jeunes à contenir leurs frustrations et à ne pas recourir à la violence lorsqu'ils sont face à l'injustice. Les focus groupes ont permis de montrer les facteurs suivants : la peur d'être exposés à une sanction de la part de l'autorité publique, la présence des agents des forces de l'ordre (la peur), les conseils dissuasifs des proches ou d'une tierce personne âgée, les croyances religieuses, les valeurs morales qui proviennent de l'éducation familiale, la confiance aux autorités judiciaires, etc. En outre, les jeunes enquêtés évoquent les stratégies qu'ils déploient pour faire face à l'exclusion sociale, telles que les petits métiers et le recours à l'aide familiale. L'analyse de ces différents facteurs expliquant d'une part, la capacité à résister à la tentation de la violence, et d'autre part, à surmonter l'exclusion sociale, permettent d'identifier trois déterminants à l'œuvre dans les stratégies de résilience.

Figure 1. Les facteurs qui pourraient empêcher les jeunes de recourir à la violence



2.1 Les facteurs institutionnels : la nécessité d'une gouvernance plus inclusive

Selon 36 % des répondants de l'enquête quantitative, l'existence des moyens pacifiques pour se faire entendre pourrait les empêcher de participer à des actes de violence même s'ils en ont l'occasion. Contrairement à certaines idées reçues, la répression n'est pas très efficace dans la pacification des rapports sociaux. Ce n'est pas la violence d'État qui explique les comportements pacifiques des jeunes. En effet, seulement 3 jeunes sur 10 (15 %) auraient peur des représailles ou sanctions et 12 % pourraient être dissuadés par la présence des forces de l'ordre. Or, la tendance de l'État a été parfois de privilégier l'approche sécuritaire pour faire face aux problèmes des jeunes. Ils sont 28 % des jeunes enquêtés à penser que le fait de saisir les autorités compétentes pour régler les conflits liés à l'exclusion sociale est une bonne démarche.

Ces opinions font ressortir l'importance de la gouvernance politique dans la pacification des rapports sociaux. En effet, ce que suggère cette étude, c'est que plus le système politique est ouvert et inclusif, plus les jeunes sont enclins à user de voies pacifiques pour se faire entendre. L'appropriation des espaces démocratiques d'expression est ainsi une variable majeure expliquant la résilience des jeunes à la violence. Il importe alors pour les autorités burkinabè de poursuivre l'élargissement de la participation citoyenne en offrant plus d'espaces d'expression aux jeunes.

Il existe au Burkina Faso plusieurs cadres d'expression pour les jeunes, qu'il s'agisse des institutions politiques, des médias, des réseaux sociaux ou du système partisan et associatif. Si les jeunes sont absents du gouvernement et du Parlement, ils sont nombreux à siéger dans les conseils municipaux au niveau local. Usant des modes de participation protestataires, ils arrivent à impulser des changements politiques dans le pays depuis des années. Mais plusieurs facteurs limitent leur capacité d'influence, tels que le déficit de ressources et de formation, les hiérarchies sociales, l'absence d'unité d'action des organisations de jeunes, etc. Le plaidoyer mené par des jeunes des partis politiques en faveur de l'institutionnalisation d'un quota de jeunes dans les parlements et conseils municipaux s'inscrit dans une logique d'inclusion susceptible de donner plus de représentativité des jeunes dans les instances décisionnelles.

2.2 Les facteurs sociaux : la famille comme socle de la résilience des jeunes

La famille constitue une source de résilience importante qui est citée par les jeunes. L'enquête quantitative a montré que 35 % des jeunes citent l'éducation familiale ou religieuse comme facteur les empêchant de s'engager dans la violence. Il ressort ainsi que les valeurs véhiculées par la famille sont des déterminants clés de la résilience des jeunes à la violence. Concrètement, la famille exerce une contrainte sur les jeunes en les amenant à ne pas dévier de la voie tracée par les parents. Ceux-ci ont une grande influence sur le comportement de leurs enfants, qui à cause de leur dépendance vis-à-vis de la famille, sont incapables d'échapper à son contrôle. Ce contrôle social est généralement perçu par les jeunes comme une violence, notamment pour les filles, dont la liberté d'aller et de venir est plus restreinte. C'est pourtant cette violence parentale ou sociétale qui garantit la stabilité de la société de par les limites qu'elle impose aux jeunes.

D'ailleurs, lorsque les jeunes font face à l'exclusion sociale, la majorité d'entre eux a recours à la famille pour surmonter les problèmes. Ils sont en effet 69 % à citer la famille comme l'un des principaux recours pour surmonter l'exclusion sociale. Dans le contexte burkinabè où la société est encore marquée par les solidarités mécaniques, la famille élargie vient toujours au secours de ses membres en difficulté, qu'il s'agisse des jeunes en difficulté ou des personnes âgées. Ce n'est donc pas étonnant que les jeunes, face aux injustices et à l'exclusion sociale, s'appuient sur la famille. Cette stratégie de résilience repose sur l'existence d'une culture de solidarité qui survit à l'individualisme ambiant, même dans les centres urbains. La solidarité est dès lors une valeur cardinale à préserver car elle constitue un socle de la résilience des jeunes face aux défis de l'exclusion sociale. C'est sans doute conscient de cette réalité que le gouvernement burkinabè accorde une attention spéciale à la culture dans le cadre de l'élaboration de la politique de sécurité nationale. En effet, la première mouture de cette politique qui a été soumise au président du Faso en décembre 2019 consacre une place majeure aux valeurs nationales telles que la solidarité, la tolérance, la parenté à plaisanterie, etc.

2.3 L'insertion économique : la piste de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat devient de plus en plus une option efficace pour échapper à l'exclusion sociale chez les jeunes. Pendant longtemps, les jeunes, notamment ceux scolarisés, ont toujours rêvé de postes dans l'administration publique, et ont négligé l'entrepreneuriat. Cette attitude peut largement s'expliquer par le contenu de l'éducation publique qui ne met pas beaucoup l'accent sur l'entrepreneuriat. Dès lors, les étudiants qui sortent des écoles et universités burkinabè aspirent presque tous à intégrer la fonction publique.

Le nombre extrêmement croissant des jeunes postulant pour les concours de la fonction publique l'atteste.

Mais de plus en plus, à la faveur des changements de politiques publiques³ dans le domaine de l'éducation valorisant désormais l'entrepreneuriat, mais aussi en raison de la crise du secteur public, beaucoup de jeunes s'engagent dans cette voie. L'étude montre que plus de la majorité des enquêtés (57 %) considèrent le développement des initiatives propres comme le petit commerce (la débrouillardise dans l'informel) comme une bonne stratégie de résilience. Selon eux, ces petites activités génératrices de revenus leur permettent d'avoir une certaine autonomie financière, et réduire ainsi leur dépendance vis-à-vis de l'État ou de leurs familles. Dans la plupart des cas, il s'agit d'activités informelles, mobilisant des moyens modestes, fournis par la famille ou des proches.

Cependant, depuis quelques années, le gouvernement burkinabè accorde un intérêt particulier à l'entrepreneuriat des jeunes. Plusieurs programmes⁴ dans ce sens sont mis en œuvre au niveau du ministère en charge de la jeunesse, qui est d'ailleurs rebaptisé en 2018, ministère de la Jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Des fonds⁵ sont créés pour financer les activités des jeunes et des femmes. Si ces initiatives ont un réel succès au niveau des jeunes, leur durabilité suscite des interrogations. En effet, le déficit d'accompagnement et de suivi des jeunes entrepreneurs conduit parfois à des échecs, les jeunes sombrant de nouveau dans la précarité. La question de l'intégration de la culture entrepreneuriale dans le système éducatif est aussi discutée ; car c'est bien pendant la formation académique que l'ambition d'entreprendre doit leur être inculquée et non pas après leurs études.

Conclusion

L'analyse des stratégies de résilience des jeunes montre une diversité de facteurs, allant de la gouvernance politique et économique aux dynamiques sociales. Si les jeunes sont considérés généralement comme les acteurs les plus engagés dans la violence, la grande majorité d'entre eux est pacifique et s'appuie sur des stratégies non violentes pour s'exprimer. Le cas du Burkina Faso indique que cette résilience des jeunes est ancrée non seulement dans la capacité de l'État à leur offrir des espaces d'expression, mais aussi dans la capacité pacificatrice de la société.

En effet, contrairement à des idées reçues, les effets dissuasifs de la répression étatique sont très limités. Seule une minorité de jeunes cite la peur de la sanction comme facteur influençant leurs comportements. Par contre, un système démocratique ouvert et inclusif, permettant aux jeunes de mettre leurs problèmes à l'agenda politique⁶, apparaît comme l'une des pistes majeures pour prévenir la violence.

3. En 2006, un ministère autonome chargé de la Jeunesse est créé afin de mettre en lumière les difficultés des jeunes. En 2008, le Burkina Faso adopte une politique nationale de la jeunesse (PNE) qui relève notamment « l'insuffisance de la culture entrepreneuriale » des jeunes.

4. En 2013 et 2014, le gouvernement a adopté un ensemble de mesures sociales dont certaines visent à renforcer la création d'emplois et de revenus pour les jeunes diplômés.

Citons également le Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes (PSCE/JF), lancé en 2012 et qui vise à « contribuer à réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes et des femmes » par le biais de formations et de stages d'initiation à la vie professionnelle.

5. Exemple : Le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) octroie à des jeunes en dessous de 35 ans des crédits pour des projets individuels ou collectifs depuis 2008. Pour bénéficier de ce fonds, les jeunes doivent avoir suivi une formation en entrepreneuriat dispensée par le Ministère de la jeunesse. Sur la période 2008-2013, le FAIJ a financé principalement des projets dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

6. Voir Article 11 de la « Charte africaine de la jeunesse » de l'Union africaine (2006).

En outre, la question de l'entrepreneuriat des jeunes est également apparue comme un déterminant clé. Beaucoup de jeunes s'y engagent dans une perspective d'autonomisation vis-à-vis de l'État et de leurs familles. Les efforts en vue du renforcement des politiques publiques sur l'entrepreneuriat sont par conséquent à poursuivre. Il en est de même des actions entreprises par l'État pour sauvegarder les valeurs nationales, portées par des institutions comme la famille, au regard de leurs effets pacificateurs sur les comportements des jeunes. La mise en œuvre efficace de la politique de sécurité nationale⁷ dont l'adoption officielle est prévue en 2020, devrait ouvrir de nouvelles perspectives sur la situation des jeunes en particulier, et sur la sécurité nationale de manière globale.

Pour en savoir plus :

contacter Dr Abdoul Karim Saïdou (IGD) : danjima.aks@gmail.com

Pour consulter les autres publications de recherche, visiter le site www.grip.org.

Ce projet collaboratif fait partie d'un vaste programme intitulé « Comprendre et surmonter l'exposition des jeunes à la violence, l'exclusion et l'injustice », financé par le Canada.



IDRC | CRDI

International Development Research Centre

Centre de recherches pour le développement international

7. La nouvelle politique de sécurité élaborée par un groupe d'experts se veut holistique car elle intégrera les différents secteurs de la sécurité humaine. Elle a été lancée en 2017 lors d'un vaste forum national réunissant des experts, des éléments des forces de sécurité et des représentants de la société civile.